

# Mémo

## CAP SUR 2026, MA COMMUNE DEMAIN

La transition écologique, une opportunité pour réussir son projet de territoire

Quelle est la mesure de mon engagement ?

Quelles actions concrètes à mettre en place ?

Quels appuis techniques et financiers pour passer à l'action ?



*De nombreuses communes dans notre région sont d'ores et déjà engagées dans la transition écologique et démontrent les effets positifs de leurs actions sur la qualité de vie de leur territoire (limitation des risques, santé, bien-être, développement économique...). Avec le plan régional de transformation écologique et énergétique, la Région Sud et l'Etat accompagnent les collectivités dans cette dynamique.*

*L'Agence Régionale de la Biodiversité et de l'Environnement Provence-Alpes-Côte d'Azur contribue à cet accompagnement à travers des services et un réseau de partenaires.*

***Les outils sont là et les retours d'expériences, n'hésitons plus, passons à l'action !***



Anne Claudius-Petit  
Présidente de l'Agence Régionale pour la Biodiversité et l'Environnement (ARBE)

## Je prends la mesure de mon engagement et je le valorise



**Je réponds à l'enquête** destinée aux 946 communes de Provence-Alpes-Côte d'Azur pour identifier des actions simples, favorables à la biodiversité et à la transition écologique, et valoriser mon engagement.

## Je m'inspire avec des actions existantes



**Je découvre** 189 initiatives inspirantes et 197 collectivités labellisées.

## Je participe à des visites inspirantes



**Je sélectionne** les visites gratuites qui m'intéressent parmi les 10 visites du catalogue Biodiv'Tour.



## Axe 1 : Proposer un cadre de vie de qualité adapté au changement climatique

- Rafraîchir ma commune en renaturant les espaces publics
- Désimperméabiliser les parkings et les rues
- Réduire les îlot de chaleur de la cour d'école
- Végétaliser avec des espèces locales et économies en eau



## Axe 2 : Mettre en valeur les atouts de mon patrimoine naturel

- Valoriser et protéger mes forêts : charte forestière, forêt d'exception...
- Équilibrer activités touristiques et préservation de la nature (éco-tourisme, limiter la surfréquentation)
- Réaliser un atlas de la biodiversité communale
- Valoriser les abords de mon cours d'eau (sentiers, petits aménagements...)
- Lutter contre les dépôts sauvages
- Avoir une gestion écologique et différenciée des espaces verts



## Axe 3 : Protéger ma population

- Limiter le risque d'inondation en restaurant des milieux naturels et/ou cours d'eau/ zones humides
- Réduire le risque feux de forêt tout en préservant la biodiversité
- Faire face au recul du trait de côte et au risque submersion
- Lutter contre les espèces exotiques envahissantes



## Axe 4 : Adopter une gestion économe de la commune

- Planifier mon territoire dans une logique d'économie des ressources
- Rénover les bâtiments (thermique et énergétique)
- Réduire l'éclairage public
- Développer intelligemment les énergies renouvelables
- Préserver et prendre en compte la ressource en eau
- Réduire la quantité de déchets plastiques
- Produire des logements tout en ayant une sobriété foncière



## Axe 5 : Être une collectivité qui montre l'exemple

- Mettre en place une démarche d'éco-exemplarité (budget vert)
- S'engager dans une politique d'achats durables
- Former ses équipes aux enjeux climatiques et de biodiversité
- Valoriser et suivre mes démarches en candidatant aux labels et chartes



## Axe 6 : Mobiliser les acteurs du territoire pour participer à la dynamique

- Reconnecter le jeune public à la nature : aires éducatives, classes dehors, EEDD
- Développer une alimentation locale et de qualité (accueil des agriculteurs, approvisionnement cantine en local et de qualité, etc...)
- Favoriser les éco-manifestations
- Accompagner les commerçants ou professionnels souhaitant s'engager dans des ecolabels (Eco défis, valeurs parcs, esprit parc, etc..)
- Faire participer les citoyens à l'embellissement de la commune (Permis de végétaliser)
- Mettre en place un conseil/commission local Environnement/Biodiversité

## Je passe à l'action



**Je consulte le kit de 20 fiches pratiques, disponible sur le site internet de l'ARBE** pour trouver des informations pour mettre en place mes actions : étapes de mise en œuvre, coûts, retours d'expériences, guides, contacts, financements, etc.

## Je pose ma question



**Je me rends sur le site internet de l'ARBE** pour poser toutes mes questions sur la mise en place des actions qui m'intéressent. On me rappelle dans les 15 jours !



22, rue Sainte-Barbe - 13205 Marseille Cedex 01 - [www.arbe-regionsud.org](http://www.arbe-regionsud.org)  
04 42 90 90 65 - Siret 251 301 099 00049 - APE 8411 Z

